

Voici la facture de Carpostal France

SERVICE PUBLIC

En vendant sa filiale française, La Poste referme un chapitre sombre de son histoire. Le coût de cette aventure risquée s'avère bien plus élevé que l'entreprise ne le laisse entendre. Enquête.

FLORENT QUIQUEREZ

florent.quiquerez@lematindimanche.ch

L'épilogue est tombé lundi dans ce qui ressemble de plus en plus à une véritable débâcle commerciale. Après avoir obtenu le feu vert de la commission de la concurrence en France, La Poste a pu finaliser la vente de Carpostal France à Keolis SA, propriété de la SNCF. Dans un communiqué laconique, le géant jaune explique qu'à l'issue de la transaction il enregistre «une perte estimée à 19 millions de francs». Si ce chiffre est factuellement juste, il ne doit pas faire oublier les millions que La Poste a déjà égarés dans l'Hexagone. Car depuis le début de l'aventure française de Carpostal en 2004, les déconvenues se sont succédé. Et selon notre enquête, le fiasco dépasse les 65 millions.

Il y a eu tout d'abord, entre 2010 et 2012, un abandon de créances de 25 millions de francs. En clair, La Poste a essuyé les dettes que Carpostal France avait auprès de sa maison mère afin de faciliter son implantation. À cette somme doivent encore s'ajouter 7 millions, soit le montant que le géant jaune a accepté de payer pour régler à l'amiable un litige en justice avec trois transporteurs français qui accusaient Carpostal de concurrence déloyale en Isère (F). À ces deux chiffres, il faut encore additionner l'effet négatif résultant



de la conversion des monnaies au moment de la vente, et qui se monte à 14 millions de francs de frais de change. «Cet effet s'explique par l'évolution du cours euro-franc suisse depuis l'achat», précise La Poste.

65 millions, le chiffre donne le tournis, et il est tout sauf négligeable pour La Poste dont le bénéfice tournait l'an dernier autour de 400 millions. Mais la facture réelle de la débâcle française pourrait être plus élevée encore. À la fin de l'année 2017, La Poste évaluait la valeur des actifs de Carpostal France à 124 millions. Or au moment de la vente, celle-ci était subitement dépréciée à 102 millions, comme le précise le rapport intermédiaire du géant jaune.

Un manque de transparence

Peut-on parler d'une perte supplémentaire de 22 millions? «Ce n'est pas aussi

simple, explique Samuel Bendahan, conseiller national (PS/VD) et docteur en sciences économiques qui s'est penché sur la comptabilité de La Poste. Il manque deux chiffres clés pour connaître l'étendue des pertes. On ne connaît pas l'argent que La Poste a investi au total dans Carpostal France depuis sa création. Et quelle était la valeur réelle de l'entreprise au moment de la vente.» La Poste refuse en effet de divulguer le montant de la transaction, «en accord avec Keolis», précisent les services de presse du géant jaune. Ni même de publier les résultats précédant. «La Poste ne publie pas de chiffres concernant ses sociétés. Carpostal France SAS appartenant à Keolis depuis cette semaine, une telle démarche serait de toute manière juridiquement non recevable.» Ce manque de transparence est fustigé par Samuel Ben-

«La Poste regrette ce choix risqué de l'ex-direction de Carpostal»



FRANÇOIS FURER
Porte-parole de La Poste

Pour commenter l'aspect politique de cette débâcle, nous aurions voulu entendre le président de La Poste Urs Schwalder ou son directeur, Roberto Cirillo. C'est finalement un porte-parole qui nous répond.

Au moins 65 millions de perdu. C'est énorme!

Par le biais de la vente de Carpostal France, La Poste tient la promesse faite l'an dernier d'un retrait programmé de son activité dans l'Hexagone. Avant même cette réorganisation stratégique, La Poste avait déjà décidé de changer l'ensemble de la direction de Carpostal. Cette décision était la conséquence des événements en lien avec les subventions in-

dûment perçues par Carpostal en Suisse.

A posteriori, peut-on parler d'une erreur stratégique?

Après des débuts économiquement difficiles, Carpostal France a atteint la stabilité financière. Aujourd'hui, sa situation est saine et compétitive. Sa vente à Keolis SA offre une perspective à long terme pour l'entreprise et les 1200 collaborateurs. La Poste regrette toutefois que les ex-responsables de la direction de Carpostal aient fait le choix, très risqué selon le Contrôle fédéral des finances, de s'engager en France. Ils ont peut-être sous-évalué les défis au moment de pénétrer sur ce mar-

ché. D'ailleurs, plus aucun des membres de la direction en charge durant cette période des investissements et de la stratégie en France ne travaille pour Carpostal aujourd'hui.

Que répondez-vous à ceux qui accusent La Poste de manquer de transparence?

Depuis la révélation des événements chez Carpostal, La Poste a toujours communiqué de manière ouverte. Elle a commandé plusieurs expertises et a joué cartes sur table avec le politique. Il en va de même avec les activités de Carpostal France vis-à-vis du propriétaire. La Poste n'a jamais livré délibérément ou intentionnellement de fausses informations.



DR

Les dates clés du boulet français de Carpostal

Les activités de Carpostal en France sont le dernier reliquat du scandale des subventions perçues en trop.

2004

La Poste se lance dans le secteur du transport de voyageurs dans l'Hexagone.

2017

L'entreprise emploie plus de 1100 personnes et opère 750 véhicules, pour un chiffre d'affaires de 107 millions de francs.

FÉVRIER 2018

Le scandale des subventions touchées en trop éclate. Carpostal a indûment encaissé plus de 200 millions de francs de fonds publics. La Poste confirmera en juillet que les millions prélevés sur les bénéficiaires illégaux ont servi à renforcer la présence de Carpostal en France et au Liechtenstein.



Peter Schneider/Keystone

JUIN 2018

La Poste verse une indemnité de 6,2 millions d'euros pour clore un litige avec trois concurrents français sur fond de concurrence déloyale de Carpostal France. Le président du géant jaune, **Urs Schwaller**, annonce sa volonté de vendre la filiale. Toutefois, l'entreprise continue de s'étendre sur le marché français.

SEPTEMBRE 2018

Le président de Carpostal France, André Burri, est remercié. L'ancien président du PDC Jura était membre de la direction de Carpostal jusqu'en 2014, soit durant les années des bénéficiaires illégaux. Le mois dernier, Fedpol décidait d'ouvrir une enquête pénale administrative contre lui et deux autres ex-cadres, soupçonnés d'être impliqués dans la fraude aux subventions. En tout, six personnes sont sous enquête.

MAI 2019

La Poste annonce des négociations «exclusives» avec Keolis, filiale de la SNCF.

OCTOBRE 2019

La vente de Carpostal et de ses 18 filiales est conclue. L'entreprise emploie près de 1200 personnes et exploite huit réseaux urbains ainsi que des lignes régionales dans plusieurs départements.



«Ça donne l'impression qu'on nous cache des choses»

Samuel Bendahan, conseiller national (PS/VD)

dahan. «Ça donne l'impression qu'on nous cache des choses. La Poste appartient à la Confédération, et le moins que l'on puisse attendre de sa part, c'est qu'elle mette tous les chiffres de cet échec commercial sur la table.»

Les inquiétudes du Vaudois sont d'autant plus grandes que dans un rapport publié en mai, le Contrôle fédéral des finances se montrait très critique sur la stratégie de La Poste. «En raison des coûts de déploiement, la rentabilité de Carpostal France était négative dès le départ», écrit le CDF. Un retour sur investissement des activités menées en France sera difficile à réaliser, vu l'augmentation de capital et les dettes contractées auprès de la maison mère. Quant aux faibles bénéfices, ils n'ont pu être obtenus que grâce à l'abandon de créances cité plus haut.

«Qui va payer la facture?»

Parmi les élus qui réagissent sévèrement à cette situation figure Guillaume Barazzone (PDC/GE), le premier à avoir soulevé l'affaire au parlement. «Toutes les craintes que j'avais formulées se sont avérées réelles. La Poste a pris des risques inconsidérés en allant prospecter sur le marché français. Aujourd'hui, c'est la Confédération, propriétaire du géant jaune, qui doit d'une façon ou d'une autre payer la facture.» Une situation d'autant plus rageante pour le Genevois que cette stratégie n'avait rien à voir avec le mandat que La Poste reçoit du Conseil fédéral.

«Qui va payer la facture de ce risque entrepreneurial, s'interroge pour sa part Olivier Feller (PLR/VD). Est-ce le contribuable? Si c'est le cas, ça mériterait l'ouverture d'une nouvelle enquête. Est-ce que La Poste va puiser dans ses bénéfices, par exemple ceux de Postfinance? Mais alors qui devra se passer de cet argent? Est-ce que des investissements dans le service public en pâtiront?»

Loin de minimiser l'affaire, Benoît Genecand (PLR/GE) voit un côté positif à son issue. Si La Poste ne s'était pas débarrassée de Carpostal France maintenant, elle aurait pu lui coûter plus cher à l'avenir. «Une vente à perte peut se justifier par des critères stratégiques et financiers.»